



COMMUNIQUÉ



Attaques de Trappes : le racisme tue, la fraternité doit nous rassembler

La Fédération française du DROIT HUMAIN exprime sa très vive et profonde émotion après les événements tragiques survenus le vendredi 23 octobre à Trappes et à La Verrière, dans les Yvelines. Un homme de 26 ans a perdu la vie et cinq autres personnes ont été blessées lors d'une série de tirs attribués à un homme de 39 ans, interpellé très rapidement après les faits. Le Parquet national antiterroriste s'est saisi de l'enquête, notamment au regard de soupçons de motivations racistes liées à l'origine ou à la religion, réelle ou supposée, des victimes. Si les circonstances précises et les motivations devront être établies par la justice et le corps médical, la gravité de ces violences appelle d'ores et déjà une condamnation absolue.

La Fédération française du DROIT HUMAIN adresse ses pensées aux proches de la victime décédée, aux personnes blessées et à toutes celles et ceux que ce drame plonge dans la douleur et l'inquiétude. Fidèle à ses principes de liberté absolue de conscience, d'égalité des droits et de fraternité universelle, elle rappelle que la dignité humaine ne dépend ni de la couleur de peau, ni de l'origine, ni des convictions ou de l'appartenance réelle ou supposée de chacun. Face à la violence, la solidarité n'est pas seulement un devoir moral. Elle est une exigence collective et le fondement même d'une société attachée au respect et à l'humanité de chacun.

Ce drame nous rappelle avec une brutalité insoutenable que le racisme tue. Les discours qui désignent des populations comme des menaces alimentent la haine ou banalisent l'exclusion. Les mots ne sont jamais anodins. Nous, Francs-maçons, savons qu'ils nous engagent. Ponts entre l'invisible de la pensée individuelle ou collective, et le visible de l'action et du passage à l'acte, les mots dictent le comportement des individus et des foules. En nourrissant la peur de l'autre et en faisant de la différence un motif de suspicion, d'exclusion ou d'hostilité, les paroles xénophobes, violentes et intolérantes contribuent à dégrader le débat public et à générer les comportements les plus vils et dangereux. Aucune société ne peut ni ne doit se résigner à cette spirale. Il appartient à chacune et à chacun d'entre nous, aux responsables publics comme aux citoyens, de refuser les amalgames, de combattre les préjugés et de faire vivre, dans les discours autant que dans les actes, les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

La Fédération française du DROIT HUMAIN réaffirme sa détermination à défendre ces valeurs, convaincue que la fraternité n'est pas une formule abstraite, mais une exigence permanente face à la haine, à l'intolérance et à la violence qu'elles engendrent.

Le 26.10.2026

La Fédération Française
de l'Ordre Maçonique Mixte International
LE DROIT HUMAIN